Assurance maternité : il n'est pas trop tard pour bien faire

Autor(en): **Savary, Géraldine**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **38 (2001)**

Heft 1496

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1010793

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Il n'est pas trop tard pour bien faire

Grâce à Pierre Triponez, directeur de l'Union suisse des arts et métiers, la Suisse va peut-être enfin avoir une assurance maternité digne de ce nom. Un étonnant retournement de situation.

L'assurance maternité risque finalement de se concrétiser grâce à ceux qui s'y étaient opposés. Etonnant retournement de situation. Le projet de Ruth Dreifuss qui prévoyait un congé pour toutes les mères, qu'elles aient ou non une activité lucrative, est refusé par le peuple en 1999. Ses adversaires les plus farouches sont les milieux patronaux. Ceux-ci, un peu trop empressés à condamner toute assurance sociale supplémentaire, ont fait campagne sur la fragilité financière du projet qui prévoyait de se servir des allocations pertes de gain et d'une éventuelle augmentation de la TVA. La droite politique et économique pour qui l'opération était financièrement blanche, a su convaincre le peuple et faire capoter le projet.

Bien mal leur en a pris. A la suite du refus populaire, le bébé passe dans les mains de Ruth Metzler. La conseillère fédérale du Département de justice et police propose un modèle uniquement destiné aux femmes exerçant une activité lucrative mais financé exclusivement par les employeurs. Le projet n'est plus conçu comme une assurance sociale mais il s'inscrit dans le Code des obligations. Indignation de la gauche, qui juge le projet insuffisant, colère, à nouveau, des milieux patronaux qui se retrouvent devoir financer tout seuls un congé maternité pour les femmes actives. La guerre idéologique menée contre le projet Dreifuss ne résiste pas au juridisme trop coûteux de Ruth Metzler. Il faut vite trouver une solution sans trop de frais.

C'est donc de Pierre Triponez, directeur de l'USAM, que vient le salut. Et c'est sur son projet, soutenu par 108 parlementaires, que les Chambres se pencheront, le 13 décembre prochain. Le modèle prévoit un congé maternité de quatorze semaines, payé à 80% du salaire et financé exclusivement par les APG. Au cas où les réserves seraient épuisées, on recourrait alors à un relèvement de 0,3 à 0,4% du taux de cotisation salariale. La méthode Triponez qui ressemble à s'y méprendre au projet Dreifuss bénéficie d'un large consensus. A tel point que la solution Metzler est aujourd'hui abandonnée.

Il y a donc deux bonnes nouvelles. Après plus de cinquante ans d'atermoiements, la Suisse va enfin se doter d'une assurance maternité. Le dossier, enlisé, est sorti de l'ornière. D'autre part, le projet de l'USAM est nettement plus profitable aux mères que ne l'était celui de Ruth Metzler qui tenait compte de l'ancienneté des femmes dans l'entreprise et excluait de facto les jeunes mères du droit à un congé maternité.

Inutile d'avoir l'esprit revanchard: ce n'est pas parce que les associations patronales ont contribué à faire capoter le projet d'assurance maternité présenté au peuple qu'il faudrait faire les fines bouches quand ils contribuent à le ressusciter, même pour des motifs intéressés. Reste néanmoins une dernière remarque. La démocratie suisse est ainsi faite qu'un dossier au point mort depuis cinquante ans se dénoue quand les milieux patronaux sortent la solution de leur chapeau pour ne pas avoir à mettre la main à leur porte-monnaie. *gs*

IMPRESSUM
Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:
Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:
André Gavillet (ag), Jacques Guyaz (jg), Yvette Jaggi (yj), Charles-F. Pochon (cfp), Anne Rivier

Composition et maquette:
Allegra Chapuis
Géraldine Savary

Responsable administratif:
Marco Danesi

Impression:
Ruckstuhl SA, Renens

Abonnement annuel: 100 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
@bonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9
www.domainepublic.ch

Courrier

Pas de larmes pour Davos

J'ai été très surpris de l'éditorial de *DP* 1494 dans lequel Yvette Jaggi reproche aux responsables suisses de n'avoir pas su conserver le siège du Forum de Davos. Regretter que cette très puissante institution ne puisse bénéficier de la liberté d'expression est une chose. Faire de son maintien en Suisse un objectif politique en est une autre.

Le Forum économique mondial est la vitrine du néolibéralisme triomphant, malgré quelques déboires: tragédie du World Trade Center où un mouvement fascisant instrumentalise l'humiliation du tiers-monde, récession qui accélère la dégradation de l'emploi, du travail, de la vie des entreprises.

Les regrets d'Yvette Jaggi sont hors de propos. Le projet politique de *DP* auquel j'adhère, gagnerait en crédibilité s'il était moins discret sur la défense de la solidarité. Claude Bossy